

Personne ne peut entrer en Éléments latins, qu'il n'ait auparavant subi, avec succès un examen sur la grammaire française complète.

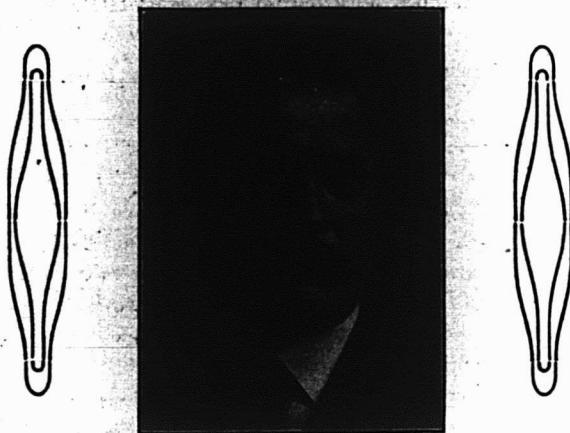
Tout nouvel élève doit présenter en entrant, un double certificat: l'un de bonne conduite, et l'autre, de vaccination.

Les parents reçoivent chaque mois un bulletin de la conduite, du succès et de l'application de leurs enfants.

Il y a deux examens par année: l'un en janvier, l'autre en juin. Le bulletin du dernier mois indique le succès général de l'année. Pour être promu à une classe supérieure, l'élève doit obtenir au moins la moitié des points sur l'ensemble et un cinquième sur les matières principales.

La mauvaise conduite, la négligence habituelle, l'insubordination ou autres fautes graves sont des cas d'exclusion.

## LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA CANADA WHOLE-SALE GROCERS' GUILD.



M. H. Bruce Gordon, de Winnipeg.

Tout le monde se souvient de la convention récente de la Canada Wholesale Grocers' Guild, tenue les 6 et 7 juillet dernier, dans la salle du Board of Trade de Montréal, sous la présidence de M. Z. Hébert, et du remaniement adopté pour soutenir les intérêts du détaillant. M. H. Bruce Gordon, le commerçant bien connu de Winnipeg, a été nommé président de cette institution auquel les détaillants devront beaucoup d'améliorations dans leur situation dans l'avenir.

## RECETTES

Pour nettoyer les flacons, les récipients de porcelaine ou de verre qui ont contenu des corps gras, on peut se servir d'une solution de permanganate de potasse. La solution devra contenir 10 pour 100 de ce produit chimique; mais il faut y ajouter une petite quantité d'acide chlorhydrique: il se formera du chlore, qui décomposera les matières organiques. Il suffira de rincer ensuite plusieurs fois à l'eau claire pour que les récipients, flacons, bouteilles, soient complètement débarrassés de toute trace graisseuse.

Pour conserver les cordes et les empêcher de pourrir, même lorsqu'elles demeurent exposées aux agents atmosphériques, on les fait tremper pendant quelque 5 jours dans un bain fait de sulfate de cuivre et d'eau, dans la proportion d'un gramme et demi de sulfate de cuivre par litre d'eau. On retirera ensuite les cordes et on les mettra à sécher; puis on les trempera dans une eau savonneuse contenant de 8 à 10 grammes de savon par litre d'eau. Les cordes restent souples et cependant se conservent parfaitement.

## LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

La Chambre de Commerce du District de Montréal, présidée par M. Ad. Fortier, vient de publier sous le titre: "Une grande route maritime canadienne en territoire canadien", un ouvrage remarquable sur le projet si souvent discuté du canal de la Baie Georgienne.

Près de vingt années durant la Chambre de Commerce du District de Montréal s'est constituée le champion irréductible d'un des plus vastes projets conçus au Canada: celui du percement du canal maritime de la Baie Georgienne. Elle n'a rien épargné pour assurer la réalisation de cette grande entreprise nationale, et c'est le bilan de tout le travail qui a été accompli depuis vingt ans et au delà qui a été dressé dans ce numéro de son "Bulletin" mensuel, afin de commémorer le dernier grand mouvement qu'elle a entrepris pour la réussite de cette entreprise.

Les cadres de ce numéro ont été agrandis pour pouvoir y intercaler une étude historique sur la Chambre de Commerce et une revue de son oeuvre, et pour exposer aux hommes d'affaires qui n'en font pas encore partie, les raisons qui devraient les décider à devenir membres de cette institution, dont les débuts ont été modestes, mais dont l'avenir est très grand.

Ce numéro est divisé en trois parties. La première est consacrée à la Chambre et contient:

1° Un historique de la fondation de la Chambre de Commerce.

2° Un résumé des problèmes principaux qu'elle a étudiés et des grands projets qu'elle a défendus.

3° Une notice sur le Conseil d'arbitrage de la Chambre, conseil qui pourrait rendre de précieux services aux hommes d'affaires qui voudraient y recourir.

4° Les raisons pour lesquelles les hommes d'affaires devraient se faire un devoir d'appartenir à la Chambre de Commerce.

5° Une courte notice de la carrière des membres de l'exécutif.

La deuxième partie est exclusivement consacrée au projet du Canal de la Baie Georgienne.

On y trouve:

1° Les origines du projet.

2° Ce qu'est le projet.

3° Ce que la Chambre a fait pour la réussite de ce projet.

4° Ce que pensent l'opinion politique et nos hommes publics du projet.

5° Ce qu'ont fait les gouvernements.

6° Ce qui empêche la réalisation du projet.

7° Les avantages du Canal de la Baie Georgienne.

Dans trois appendices à la deuxième partie, on lira les compte-rendus:

1° De la grande assemblée du 11 mars au Monument National en faveur du Canal.

2° De la délégation à Ottawa le 15 avril.

3° De la fondation de la Ligue du Canal de la Baie Georgienne.

Enfin, une troisième partie contient de précieux renseignements sur le Canada économique.

Ceux qui liront cette étude documentée — et ils seront nombreux — auront en même temps qu'un vif plaisir une idée précise de la question du Canal de la Baie Georgienne qui est, sans conteste, un des plus vastes projets que le Canada ait eu à étudier.